

DEMANDE DE DEROGATION AU PERIMETRE SCOLAIRE
ENTRE DOMMARTIN LES TOUL ET AUTRE AUTRE COMMUNE

Ce formulaire est destiné aux demandes de dérogation vers DOMMARTIN LES TOUL (enfants domiciliés à l'extérieur de la commune, demandant à être scolarisés à DOMMARTIN LES TOUL) : la décision est prise en fonction des éléments du dossier et de l'avis de la commune de résidence.

Pour les demandes de dérogation au départ de DOMMARTIN LES TOUL (enfants domiciliés à DOMMARTIN LES TOUL, demandant à être scolarisés à l'extérieur), il est obligatoire d'utiliser l'imprimé de la commune demandée, les formalités étant différentes entre communes. Le Maire de DOMMARTIN LES TOUL émettra un avis mais la décision sera du ressort de la commune demandée.

ELEVE

NOM : _____ Prénom(s) : _____ / _____ / _____ Sexe : M F

Né(e) le : ___/___/___ Lieu de naissance (commune et département) : _____

Ecole précédemment fréquentée _____

Ecole souhaitée : Ecole maternelle « Les Comptines » Ecole primaire « Jules Ferry »

RESPONSABLE 1 (Tuteur légal ayant la garde de l'enfant)

NOM : _____ Prénom _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone portable : ___/___/___/___/___

Courriel : _____ @ _____

RESPONSABLE 2

NOM : _____ Prénom _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone portable : ___/___/___/___/___

Courriel : _____ @ _____

MOTIF PRÉCIS DE LA DEMANDE ET JUSTIFICATIFS EN RAPPORT

L'inscription des enfants domiciliés à DOMMARTIN LES TOUL est prioritaire, y compris en maternelle, avant de procéder à des inscriptions extérieures.

1 - Absence de Service de garde et/ou de restauration dans la commune de résidence alors que les parents ou tuteurs légaux exercent une activité professionnelle (joindre obligatoirement des attestations)

2 - Etat de santé de l'enfant nécessitant une hospitalisation fréquente ou des soins réguliers et prolongés (dûment attestés par le médecin scolaire ou un médecin assermenté)

3 - Frère ou sœur de l'enfant inscrit la même année dans un établissement scolaire de DOMMARTIN LES TOUL.

NOM	PRENOM	ECOLE FREQUENTEE

4 - Enseignement spécialisé (joindre obligatoirement la notification)

5 - Autres motifs (à préciser et à justifier)

AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE	AVIS DU MAIRE DE DOMMARTIN LES TOUL
<p>Cas 1 – 2 – 3 – 4 : participation exigible de plein droit aux frais de scolarité exposés par la commune de DOMMARTIN LES TOUL.</p> <p><input type="checkbox"/> Avis favorable</p> <p><input type="checkbox"/> Avis défavorable</p> <p>Cas 5 : pour accord et paiement de la participation aux frais de scolarité exposés par la commune de DOMMARTIN LES TOUL.</p> <p><input type="checkbox"/> Avis favorable</p> <p><input type="checkbox"/> Avis défavorable</p> <p>Date :</p> <p>Cachet et signature :</p>	<p><input type="checkbox"/> Avis favorable sous réserve des places disponibles après inscription des enfants dommartinois.</p> <p><input type="checkbox"/> Avis défavorable</p> <p>Date :</p> <p>Cachet et signature :</p>